

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur
d'expression plastique
option art

- École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

Héritière d'une histoire remontant à la fin du XVIII^{ème} siècle et originellement liée à l'industrie de la soierie lyonnaise, l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) de Lyon est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) depuis le 1^{er} février 2011. C'est un établissement territorial bien que son appellation comporte le terme de « nationale ». Ses membres fondateurs sont la ville de Lyon, la région Rhône-Alpes et l'État. Il est installé depuis mars 2007 sur le site historique des Subsistances. Le site est constitué d'un ensemble de bâtiments de 22 000 m² dans lesquels coexistent l'Ensba de Lyon, institution de formation et de recherche en arts visuels, et une structure dédiée aux arts de la scène (l'association Les Nouvelles Subsistances). Au sein du site, l'école bénéficie de quelque 10 000 m² de locaux afin de satisfaire aux besoins et spécificités de ses enseignements et de ses activités de recherche.

L'établissement a pour mission la formation de créateurs dans le domaine des arts plastiques et du design, la conception et la mise en œuvre de recherches dans les diverses disciplines des arts plastiques et du design, la valorisation des travaux des étudiants et des recherches menées par l'équipe pédagogique ainsi que la coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires. L'école dispose de pôles technologiques tournés vers l'édition, l'image-mouvement, la photographie et le volume ainsi que d'une plateforme numérique et d'un atelier de prototypage et de production d'objets interactifs, le Common Lab, animé par les artistes-chercheurs de l'une des unités de recherche de l'école (DatADData).

L'offre globale de formation est structurée en une option *art* et une option *design* du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), l'option *design* comporte deux mentions (*design graphique* et *design d'espace*). L'option *art* en constitue l'axe majeur, les étudiants de 2^{ème} cycle en option *art* représentent selon les années entre 15 à 20% des effectifs globaux. Le cursus d'études se déroule sur deux cycles : une phase programme, d'une durée de 3 ans, qui donne lieu à la délivrance du diplôme national d'art plastique (DNAP), et une phase projet, d'une durée de 2 ans, conclue par le DNSEP option *art*. L'Ensba propose également plusieurs formations faisant suite au DNSEP : un post-diplôme art, à visée internationale et professionnalisante, d'une durée d'1 an, en recrutement essentiellement externe ; une formation complémentaire de professionnalisation, pour les étudiants de design, en recrutement interne ; trois programmes de recherche spécifiques en recrutement interne ; enfin, un 3^{ème} cycle adossé à deux unités de recherche (Art contemporain et temps de l'histoire et DatADData), en recrutement mixte, validé par un diplôme supérieur de la recherche en art. Les équipes pédagogiques sont fortement différenciées par options et par phases. Sur cinq années, l'étudiant est amené à travailler avec trois équipes d'enseignants distinctes : en 1^{ère} année de formation, en poursuite de phase programme et en phase projet. L'offre de formation comporte par ailleurs une classe préparatoire aux concours des écoles d'art ainsi que des activités de pratiques plastiques amateurs.

L'Ensba accueille sur son site plus de mille étudiants ou pratiquants, toutes années et formations confondues, dont les pratiques amateurs. Sur l'année 2013-2014, les effectifs de l'Ensba sont de 335 étudiants dont 61 inscrits en 2^{ème} cycle option *art* (34 en 4^{ème} année et 27 en 5^{ème} année).

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Les Subsistances, 8 bis quai Saint-Vincent 69001 Lyon.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Le DNSEP option *art* est délivré à l'issue d'une formation de deux ans qui se donne pour double objectif de créer les conditions d'une professionnalisation de haut niveau et de développer les aptitudes à la recherche en art. Les débouchés envisagés sont très divers mais caractérisés par la dimension d'autonomie et de créativité. Les diplômés se destinent à devenir artiste plasticien, critique d'art, commissaire d'exposition, professeur dans des écoles supérieures d'art du secteur privé ou du secteur public ou encore tout autre acteur porteur de projets dans le milieu culturel.

Le cursus est structuré en quatre domaines de compétences : le « savoir » qui vise un ensemble de compétences historiques et transversales, scientifiques et empiriques ; le « savoir-faire », qui vise les compétences techniques et technologiques de production et de communication ; le « savoir-dire », qui cible les compétences d'analyse et d'argumentation du travail plastique ; le « savoir être » qui mène à l'acquisition d'une personnalité d'artiste, à travers l'autonomie, la culture de projet, la recherche et la préprofessionnalisation. L'enjeu majeur de la formation est celui d'un devenir « artiste » et le cursus est intelligemment ciblé en ce sens.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation se veut une formation généraliste en art et par l'art. Elle s'appuie sur les acquis du 1^{er} cycle et s'adosse aux activités de recherche conduites en 3^{ème} cycle. Elle est ouverte à la diversité des champs et des médiums de l'art contemporain et déploie une pédagogie de projet fortement individualisée fondée sur deux grands principes : le contrat entre l'étudiant et les professeurs d'une part, et la confrontation et l'échange d'autre part, à des fins d'expérimentation et d'appropriation.

Le cursus s'organise en quatre grandes unités d'enseignements clairement décrites : culture et théorie, recherche et méthode, projet et production, contextualisation et médiation. L'initiation à la recherche se fait à travers sept enseignements dont trois obligatoires (le cours Projet-Mémoire et les ateliers Méthodologie spécifique et Problématique de projet) et quatre enseignements optionnels (les Ateliers de Recherche et de Création (ARC) Art contemporain et temps de l'histoire, Station d'Arts poétiques, Post Performance Future, Common's Lab). L'objectif est d'amener l'étudiant à inventer son propre territoire de recherche, l'accent est porté sur une dynamique collective qui vient nourrir le projet plastique.

Les quatre semestres sont clairement identifiés : le 1^{er} est celui de la mobilité internationale, des stages et de l'initiation à la recherche ; le 2^{ème} est celui de la conception et de la structuration du mémoire ; le 3^{ème} semestre est consacré à la finalisation du mémoire et au développement de la recherche plastique ; le 4^{ème} concerne la production des travaux de diplôme et à la présentation du DNSEP. Une politique de stage est bien en place, le stage n'est toutefois pas obligatoire, bien que réalisé par la moitié des étudiants.

Le cursus d'études est structuré de manière très satisfaisante et en excellente adéquation avec les objectifs poursuivis et la réalité du monde de l'art.

Une équipe de 21 enseignants permanents encadrent en moyenne 34 heures d'enseignement hebdomadaire en présentiel, dont 13 en pratique, 6 en théorie, 5 en vie professionnelle. La pédagogie est conçue de façon fluide et selon une diversité de modes d'enseignement : l'atelier, conçu comme espace/temps de l'activité artistique, le cours magistral, le « studio », module souple d'enseignement optionnel destiné à l'acquisition et l'optimisation d'une culture technique, théorique et pratique, les workshops, les ARC, principalement sous forme de séminaires destinés à favoriser la construction d'un projet personnel, et des conférences. L'entretien individuel entre l'étudiant et le professeur plasticien ou théoricien a une place centrale et pleinement justifiée dans la formation. Le suivi est conçu à travers un contrat individualisé entre l'étudiant et l'enseignant, soit ponctuel, soit de long terme. Le dossier ne mentionne pas si ce contrat est formalisé par écrit. Cette notion de contrat dépasse-t-elle la simple déclaration d'intention ? Dans ce cas, il serait intéressant d'en apprécier la teneur.

Un certain nombre de cours et enseignements s'adressent simultanément aux étudiants de l'option *art* et aux étudiants de l'option *design*, favorisant ainsi les croisements entre les disciplines. Le contenu des enseignements est clairement pluridisciplinaire et propose des enseignements d'ouverture en matière d'humanités numériques et de création littéraire.

Le recrutement s'effectue par une commission interne, sur lettre de projet et dossiers de travaux. Le recrutement est majoritairement national sur le 1^{er} cycle, le 2^{ème} cycle recrute largement de façon interne, de 80 à 85% des inscrits viennent du 1^{er} cycle de l'établissement. Les étudiants proviennent quasi exclusivement d'écoles d'art, après DNAP ou DNAT (diplôme national des arts et techniques), avec une proportion d'étudiants étrangers en hausse, de 7% en 2012 à 15% en 2014. L'attractivité de la formation de 2^{ème} cycle est forte, avec de 60 à 100 candidats extérieurs à l'établissement par an, pour 5 à 9 admis.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le DNSEP option *art* vient à la suite d'un 1^{er} cycle de 3 ans, lui-même précédé d'une classe préparatoire interne à l'établissement. Il peut donner accès à deux programmes de recherche (Post Performance Future - La Station d'Arts Poétique) et à un programme de 3^{ème} cycle à travers deux unités de recherche (Art Contemporain et Temps de l'Histoire - DatAData). Les liens entre la formation de 2^{ème} cycle et les programmes de recherche sont étroits.

La formation inscrit clairement son positionnement dans l'offre régionale, riche en écoles supérieures d'art et en établissements d'enseignement supérieur de création. L'Ensba fait partie du réseau régional ADERA (Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes), qui regroupe les quatre écoles de la région, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble-Valence et Annecy. Le réseau initie de nombreuses collaborations, tant au plan de la pédagogie (voyages d'études, workshops, diffusion de travaux d'étudiants) que de la professionnalisation (ateliers d'artistes mutualisés, édition, aide au projet, expositions). L'Ensba entretient des relations étroites avec les autres établissements d'enseignement artistique supérieur de la région : trois établissements d'enseignement supérieur du domaine du spectacle vivant (Ecole nationale supérieures des arts et techniques du Théâtre à Lyon, Ecole de la comédie de Saint-Étienne, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon) et deux écoles supérieures d'architecture (Lyon et Saint-Étienne). Ces établissements cherchent à construire les conditions d'une adhésion collective à la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Lyon-Saint Etienne.

L'Ensba mène par ailleurs des projets avec l'Ecole nationale supérieure (ENS) Lyon, avec les trois universités lyonnaises et l'Institut national de sciences appliquées de Lyon (INSA). Des partenariats ponctuels sont régulièrement mis en œuvre avec d'autres écoles supérieures d'art (telles que les écoles de Cergy, Montpellier ou Nice).

L'ensemble de ces partenariats ainsi que les synergies développées avec l'Association des Nouvelles Substances aux confins des arts visuels et du spectacle vivant font du DNSEP option *art* une offre de formation de premier plan au plan régional et national, comme l'attestent le caractère majoritairement national de son recrutement et le nombre élevé de candidats au concours d'entrée et aux admissions en cours de cursus.

L'environnement de la formation en matière de recherche est principalement constitué des programmes de recherche et du 3^{ème} cycle pilotés par l'établissement. Depuis 2013, la publication de la revue *Initiales* y joue un rôle moteur. Cette revue de qualité éditoriale et graphique reconnue est diffusée et appréciée nationalement. Les activités de recherche se nourrissent également de partenariats extérieurs avec les établissements de la région (ENS, Université Lyon 3). La grande qualité du travail de recherche menée dans ces programmes, en partie accessible à travers la politique éditoriale de l'établissement, est à souligner.

La relation aux milieux socioprofessionnels fait l'objet d'un enseignement dédié intitulé « Module de professionnalisation ». Celui-ci favorise la rencontre avec les acteurs du monde de l'art contemporain, la liste d'invités depuis 2012 inclut des artistes, galeristes, avocats, restaurateurs d'œuvre d'art, producteurs, compositeurs, commissaires d'exposition, directeurs de centres d'art. La politique des stages en milieu professionnel est dynamique, comme en témoigne la diversité des lieux d'accueil, localement et à l'étranger, mais semble principalement tournée vers les musées, galeries, ou artistes, au détriment de structures associatives ou de formes d'engagement direct avec des publics. Les étudiants sont fortement encouragés à faire un stage à l'étranger, bien que cela ne puisse s'appliquer qu'aux entrants de 2^{ème} cycle venant de l'établissement puisque la mobilité internationale est réservée au 1^{er} semestre de la formation. Au cours des années universitaires 2012-2013 et 2013-2014, 50% des étudiants de 4^{ème} année de l'option *art* ont effectué un stage dont 35% à l'international en 2013-2014. L'établissement a pour partenaires 42 établissements étrangers, 32 au titre du programme Erasmus+ et 10 établissements hors Union Européenne. La mobilité à l'étranger des enseignants est encouragée, ainsi un enseignant est intervenu à la Hochschule für Grafik und Buchkunst (HGB) de Leipzig (Allemagne) en 2013, un autre à l'Academia Di Belle Arti de L'Aquila (Italie) en 2014. Le 1^{er} semestre de la formation est donc annoncé comme étant celui de la mobilité et l'importance du rapport de stage et du travail effectué lors du stage semblent jouer un rôle déterminant dans le cursus du 2^{ème} semestre. Cela pose donc un problème lorsque les chiffres fournis montrent que lors des deux dernières années seul un étudiant sur deux a effectivement bénéficié d'un stage. Quels sont les moyens mis en œuvre pour ceux qui ne font pas de stage afin de pallier le manque d'expérience acquise ? Comment expliquer la faiblesse de ce chiffre : manque de moyens financiers, faiblesse du réseau international de l'établissement qui est pourtant inscrit dans le réseau Erasmus, manque de soutien de la part de l'équipe pédagogique et

administrative dans la recherche de stages en milieu professionnel, manque de motivation ou d'initiative de la part des étudiants ?

Enfin, l'école participe à des expositions internationales en y associant ses étudiants, enseignants ou diplômés : « LA existential », à Los Angeles en 2013, « Conspiration, quelle conspiration », à Leipzig en 2014, « Habana-Lyon, Combien de mondes ? » en 2015 pendant la XII^{ème} biennale de la Havane et la Biennale d'Art Contemporain de Lyon.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de réussite au diplôme est élevé, de 89 à 96% selon les années, le redoublement en 5^{ème} année est admis, il y a très peu d'échecs définitifs. Les tableaux fournis sur le devenir des diplômés sont bien renseignés sans toutefois mentionner les taux de répondants. Ils montrent un taux très satisfaisant d'activité un an après le diplôme, aux alentours de 75% entre 2008 et 2013, avec une part majoritaire dans les domaines visés de la formation (71% en 2013 et jusqu'à 100% en ce qui concerne l'activité professionnelle non rémunérée). Les principales activités professionnelles déclarées font par ailleurs état d'une grande diversité : artiste, enseignement artistique, assistant d'artiste, graphiste, décoration, directeur artistique, régisseur, création audiovisuelle, merchandising culturel, galerie, etc. De nombreux diplômés ont une réelle visibilité dans le milieu professionnel avec des parcours très divers, ce qui atteste de l'ouverture et de l'exigence de la formation.

- Pilotage de la formation

La formation est dotée d'une équipe pédagogique spécifique constituée de 21 enseignants permanents dont quatorze plasticiens et sept théoriciens parmi lesquels deux docteurs titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches. Le profil des enseignants est varié et en phase avec le champ professionnel visé. Elle est pilotée par le directeur de l'établissement et le directeur des études, la coordination en est assurée par l'une des artistes enseignantes. La gestion administrative est assurée par le service études et scolarité (une responsable et deux agents gestionnaires), le service de mobilité internationale et stages (une responsable en lien avec le directeur des études), le service projets et développement (une responsable en lien avec le directeur, le directeur des études et le directeur des ressources) et le service communication, relations extérieures et vie professionnelle (une responsable et un webmaster en lien direct avec le directeur et le directeur des études.). Plusieurs instances de l'établissement concourent au pilotage et au perfectionnement de la formation : le conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) et le conseil scientifique, qui se réunissent trois à quatre fois par an, ainsi que le conseil d'administration. Les étudiants y sont bien représentés. Une quatrième instance est par ailleurs en cours de création : le comité digital, destiné à analyser et promouvoir les enjeux et les pratiques les plus avancées autour des outils numériques. La démarche de perfectionnement tient compte des avis rendus par les jurys de diplômes, qui sont communiqués à tous les enseignants lors du séminaire de fin d'année. L'organigramme de l'établissement est clair, la gestion de la formation est bien pensée et sa mise en œuvre est très satisfaisante.

Depuis 2011, les étudiants sont invités à évaluer le fonctionnement de l'établissement et les enseignements chaque année, sous la forme d'un questionnaire détaillé annuel dont les résultats sont communiqués et analysés lors du CEVE. Le taux de réponse des étudiants au questionnaire est en forte baisse (passant de 50 à 30% en 2013-2014). Cela manifeste-t-il un désintérêt de la part des étudiants ou bien la perception que leur voix n'est pas vraiment prise en compte ?

La direction s'applique à mettre en œuvre les conclusions relatives à l'organisation des enseignements. Les deux derniers questionnaires font état d'un taux d'appréciation positive de 80%. Dans ce cadre, ont cependant pu être identifiés et totalement ou partiellement résolus des dysfonctionnements ou insuffisances relatifs à la préprofessionnalisation, à la prise en charge spécifique des étudiants en retour de mobilité ou au fonctionnement des pôles technologiques.

Les processus d'autoévaluation et de perfectionnement mis en place, à travers le CEVE, le conseil scientifique et les échanges internes, formels et informels, entre tous les acteurs de l'école mettent en évidence un établissement réactif et en mouvement.

Les recommandations de l'évaluation précédente ont été prises en considération. La procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place dès l'année 2011-2012. D'autre part, le module de professionnalisation a permis d'augmenter le volume et la diversité des intervenants de façon à accroître la place des professionnels de l'art contemporain non artistes. Un effort est fait dans le sens d'une plus grande synergie avec les établissements universitaires environnants, mais pour le moment semble ne concerner que deux des programmes de recherche post diplôme.

Le dossier et l'ensemble des éléments présentés sont de très bonne qualité, les données chiffrées sont précises et pertinentes. La question se pose par contre quant à la réalité d'un dispositif de VAE (validation des acquis de

l'expérience), figurant sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), dont le dossier ne fait aucune mention.

Points forts :

- Le cursus est bien structuré et en excellente adéquation avec les objectifs poursuivis et la réalité du monde de l'art.
- L'établissement a su tisser des liens étroits avec les structures culturelles locales et régionales, et bénéficie d'un rayonnement indéniable à l'échelle régionale et nationale.
- La formation démontre un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle de ses diplômés, même si cela ne se traduit pas forcément par une stabilité économique.
- Le travail de recherche et la politique éditoriale sont de grande qualité, en particulier à travers la revue *Initiales*.
- La notion de contrat individualisé entre enseignant et étudiant est un point singulier et positif.
- La mise en place d'une méthodologie de la recherche et le suivi du mémoire de DNSEP sont bien assurés.
- Le dossier rend bien compte de la lisibilité de la maquette pédagogique ainsi que de la qualité et du dynamisme de l'équipe pédagogique, notamment de son implication en termes de recherche.

Points faibles :

- On peut se poser la question de la pertinence d'une mise entre parenthèse de la pratique artistique pendant la 1^{ère} année de la formation de 2^{ème} cycle. Dans la réalité, le fonctionnement est sans doute plus souple, mais c'est ce qui est annoncé dans une structuration assez stricte du parcours.
- L'Ensba n'attribue pas d'espace individuel à chaque étudiant mais propose une utilisation des lieux modulée selon les projets. On peut s'interroger sur la contrainte que peut représenter cette absence d'espace de travail stable sur la diversité des pratiques personnelles.
- Relative faiblesse des résultats quant à la politique des stages (un étudiant sur deux est concerné), cette politique est pourtant volontariste.
- Absence de réflexion sur la question de l'accessibilité aux élèves en situation de handicap.

Recommandations pour l'établissement :

L'Ensba de Lyon est une école de haut niveau, dotée d'une équipe pédagogique solide et diverse, de moyens conséquents et d'un pilotage bien pensé. L'établissement se donne les moyens conceptuels, pédagogiques et matériels de remplir ses objectifs, concernant la formation, l'insertion professionnelle des diplômés, ses activités de recherche et leur lisibilité. Une dynamique forte de développement et de perfectionnement est en place. La politique éditoriale de haut niveau et la qualité des diplômés de l'Ensba de Lyon en font un acteur incontournable du milieu artistique contemporain.

Dans ce cadre, il serait bienvenu de continuer à examiner les articulations entre pratique et projets personnels d'une part, et le travail théorique d'autre part, afin de garder une diversité possible de parcours et d'occupation des espaces de travail. L'hétérogénéité des pratiques, y compris dans leur inscription dans des temps plus longs, ou dans un rapport aux traditions multiples, devrait être l'une des visées d'un établissement qui se veut garant de la richesse du milieu artistique en devenir.

La question se pose également de reconnaître la période de stage, à l'étranger ou en milieu professionnel, comme un moment réellement indispensable de la formation, tout en préservant des modalités de mise en place souples. Le projet personnel de l'étudiant devrait jouer un rôle primordial dans le choix du stage. L'établissement pourrait développer une politique plus volontariste et diversifiée dans les partenariats de stage à l'échelle régionale ainsi qu'à l'international et mener un travail de réflexion sur la relative faiblesse actuelle de la participation des étudiants à la mobilité. Une plus grande ouverture à l'international conforterait le positionnement à l'échelle du « nationale supérieure » tel que revendiqué par l'établissement dans sa nomination.

L'option prise par le pilotage de l'Ensba quant au cloisonnement des équipes pédagogiques selon les cycles pourrait s'assouplir de façon à ce que les étudiants puissent bénéficier de façon plus fluide de la diversité des acteurs de l'école tout au long de leur parcours, sans pour autant remettre en question la présence d'une équipe référente solide et de choix pédagogiques spécifiques selon les cycles.

Enfin, l'effort accompli quant à la mise en action de l'évaluation des enseignements par les étudiants se doit d'être poursuivi.

Observations de l'établissement

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Monsieur Emmanuel Tibloux
Directeur
Ensba Lyon
8 bis quai Saint-Vincent
69001 LYON

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur
Section des formations et diplômes
HCERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Lyon, le 20 septembre 2015

Objet: Observations sur le rapport d'évaluation du Diplôme
National Supérieur d'Expression Plastique option art de
l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Monsieur le Directeur,

Nous nous félicitons du rapport d'évaluation réalisé par le HCERES à l'issue de l'expertise du dossier déposé par notre établissement en vue de la reconduction du grade de Master pour notre DNSEP Art.

Le rapport porte un regard très positif sur la formation développée par l'école en pointant notamment la qualité de la structuration du cursus, son « excellente adéquation avec les objectifs poursuivis et la réalité du monde de l'art », la « fluidité et la diversité » de la pédagogie, « la qualité et le dynamisme de l'équipe pédagogique », le taux « très satisfaisant » d'activité et de visibilité des diplômés, la « grande qualité » du travail de recherche et de la politique éditoriale, et confirme la place de premier plan de notre établissement, « acteur incontournable du milieu artistique contemporain ».

Parmi les interrogations ou les points faibles énoncés par le rapport, plusieurs me semblent s'apparenter à des malentendus :

- L'absence de référence au dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience) dans notre dossier tient à ce que ce dispositif prend la forme d'un accompagnement spécifique, conformément aux textes qui régissent la VAE, disjoint du cursus de formation initiale, lequel nous semblait être l'objet exclusif de l'évaluation.

VILLE DE
LYON

Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

8 bis quai Saint-Vincent 69001 Lyon – France
T +33 (0)4 72 00 11 71 – www.ensba-lyon.fr
F +33 (0)4 72 00 11 70 – infos@ensba-lyon.fr

- Ce qui s'énonce comme « absence de réflexion sur la question de l'accessibilité aux élèves en situation de handicap » tient à ce que, l'établissement étant parfaitement aux normes en la matière, il ne nous est pas apparu nécessaire de le signaler, le respect des normes nous semblant aller de soi et être nécessaire et suffisant.

- L'interrogation sur « la pertinence d'une mise entre parenthèses de la pratique artistique pendant la première année de la formation de deuxième cycle » tient à ce que le rapport, qui du reste souligne dans le même temps que, « dans la réalité, le fonctionnement est sans doute plus souple », interprète comme un programme exclusif ce qui est présenté, dans un registre schématique propice à la lisibilité de la maquette pédagogique - dont le rapport souligne par ailleurs que « le dossier rend bien compte » - comme une dominante.

- Que « la politique des stages en milieu professionnel » soit « principalement tournée vers les musées, galeries, ou artistes, au détriment des structures associatives ou de formes d'engagement direct avec les publics » tient simplement à ce que, comme le dossier l'énonce clairement et comme le rapport le reprend favorablement en soulignant que « le cursus est intelligemment ciblé en ce sens », « l'enjeu majeur de la formation est celui d'un devenir artiste » - et non un devenir médiateur ou chargé des publics.

Par ailleurs, d'autres remarques auraient sans doute gagné à faire l'objet d'une analyse plus fine :

- Le regard porté sur la « relative faiblesse des résultats quant à la politique des stages » au motif que « un étudiant sur deux est concerné » manque peut-être du recul nécessaire à une appréciation plus juste : d'une part la politique des stages est construite à l'échelle de l'ensemble du cursus et non du seul deuxième cycle, notre établissement s'étant attaché à anticiper la mise en place du DNA et ses directives relatives au stage obligatoire en premier cycle ; d'autre part la richesse et la diversité de l'offre pédagogique en deuxième cycle sont telles qu'un étudiant sur deux juge préférable de consacrer la totalité de son cursus à tirer le meilleur profit de cette offre, comme c'est du reste le cas dans divers masters internationaux.

- Le fait que « l'Ensba n'attribue pas d'espace individuel à chaque étudiant mais propose une utilisation des lieux modulée selon les projets » soit pointé comme un point faible ne peut manquer d'étonner : c'est au contraire un facteur de dynamique, de développement de démarches collaboratives et de sensibilisation à une économie réelle de travail qui sont autant d'éléments indispensables à une pédagogie professionnalisante.

- De même ne peut manquer de susciter un certain étonnement l'invitation à « assouplir » le « cloisonnement des équipes selon les cycles » : d'une part ce « cloisonnement » est déjà « assoupli » par divers modules ouverts aux étudiants de 3e année, tels que les ARCs ; d'autre part celui-ci permet en vérité à l'étudiant qui accomplit la totalité de son cursus à l'Ensba de bénéficier de trois équipes pédagogiques distinctes, en première année, en années 2 et 3 et en deuxième cycle, ce second point ayant fait l'objet d'une appréciation positive lors de la précédente évaluation.

Nonobstant ces quelques malentendus et remarques hâtives, je vous remercie, ainsi que les experts, pour ce rapport d'évaluation et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma sincère considération.

Emmanuel Tibloux
Directeur de l'Ensba Lyon

~~École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon~~

8 bis quai
Saint-Vincent
69001 Lyon - France

T +33 (0)4 72 00 11 71
F +33 (0)4 72 00 11 70